

« Je crains un effet dévastateur du Covid-19 sur les TPE-PME »

En BREF

Gérard Cattan, expert-comptable, estime que le plan de soutien du gouvernement aux TPE-PME est insuffisant pour éviter une vague de faillites et de licenciements.

PROPOS RECUEILLIS PAR
DELPHINE DENUIT

SEULES les très petites entreprises (TPE) de l'hôtellerie-restauration, du tourisme, du sport, de la culture et de l'événementiel bénéficient d'une exonération de leurs cotisations patronales. Les autres TPE et les PME, contraintes elles aussi de baisser leurs rideaux pendant le confinement, ne peuvent que reporter leurs cotisations pendant trois mois ou les étaler sur six mois. Insuffisant, pour Gérard Cattan, président du cabinet Aequido à Paris. Sollicité au quotidien par les entreprises, il tire la sonnette d'alarme.

GÉRARD CATTAN



Pourquoi dites-vous que les exonérations de cotisations accordées aux entreprises de moins de 11 salariés sont insuffisantes ?
Tout simplement parce que cette mesure ne concerne que 15 % des entreprises touchées par la crise sanitaire. Prenons l'exemple d'une société dans l'événementiel de plus de 11 salariés. Sa fermeture fait tâche d'huile, tous les métiers

connexes sont touchés : pigistes, photographes, agences de communication... Or, pour elles, il n'est prévu qu'un report de charges pendant trois mois, ce qui revient à leur faire payer à partir de juillet 2020 non seulement les charges sociales courantes mais aussi celles qui ont été reportées... Alors même que l'économie commencera seulement à repartir. Je crains un effet domino dévastateur sur l'ensemble des TPE et PME françaises si on ne fait rien.

C'est-à-dire ?

Un nombre important d'entreprises vont afficher des pertes en fin d'année, entraînant des refus de renouvellement de leurs concours bancaires en 2021, au moment où elles en auront le plus besoin... On peut s'attendre aussi à des dépôts de bilan, or il faut savoir qu'une entreprise en cessation des paiements en fait vaciller deux autres. Je vous laisse imaginer l'impact sur l'emploi...

Que proposez-vous ?

Je propose d'exonérer de charges sociales l'ensemble des TPE et PME qui ont dû interrompre à 100 % leur activité pendant la crise. En complément, les entreprises qui ont connu une activité restreinte pourraient bénéficier d'une exonération de charges patronales proportionnelle au taux de chômage partiel mis en



Selon Gérard Cattan (en médaillon), président du cabinet Aequido, « on peut s'attendre à des dépôts de bilan »

place. Une entreprise ayant mis 40 % de ses effectifs au chômage partiel verrait ainsi ses cotisations patronales de mars à mai 2020 réduites de 40 %. Et pour aider à la reprise, pourquoi ne pas geler jusqu'à la fin de l'année ces charges dues par ces entreprises toujours selon le principe de ce prorata ? Les sommes reportées sur sept mois pourraient être payables entre douze et vingt-quatre mois à partir du 1^{er} janvier 2021.

Avez-vous déjà estimé le coût de telles mesures ?

Si l'on vise les entreprises de moins de 250 salariés – soit 87 % des entreprises au total – et qu'on exonère pour environ trois mois de cotisations patronales, cela représenterait 22 milliards d'euros (Mds€). En modulant ce chiffre avec les entreprises qui n'ont pas totalement fermé, on devrait se situer aux alentours de 5 Mds€.

L'autre mesure du gouvernement consiste à garantir à hauteur de 300 Mds€ les prêts des banques. Qu'en pensez-vous ?

Sans vouloir polémiquer, il s'agit de demandes de prêts et non d'attribution de ceux-ci. La nuance est importante, car sur l'enveloppe de 300 Mds€ accordée pour ces PGE (prêts garantis par l'Etat), seuls 66,5 Mds€ ont été débloqués, soit à peine 22 %. En réalité, les banques sont submergées et peinent à traiter les dossiers. Nous avons des clients qui essuient des refus incompréhensibles quand d'autres n'ont aucune nouvelle.

Les banques ne sont pas à la hauteur ?

Cette crise met en évidence une inadéquation entre le monde des TPE-PME et celui des banques. Ces dernières sont soumises à des contraintes réglementaires en termes de capitaux propres et sous la pression de fournir des dividendes à leurs actionnaires. Elles ne suivent pas suffisamment les entreprises dans leur croissance. Il faudrait créer une vraie structure bancaire mutualiste dédiée aux TPE et PME, via Bpifrance ou un autre véhicule étatique, où l'Etat serait présent au capital mais aussi dans les organes de décision pour accompagner les prises de risques inhérentes à toute économie de marché.

MASQUES

Les plafonds de prix instaurés sur la vente de masques chirurgicaux sont maintenus jusqu'au 10 juillet. La prolongation de ce dispositif, qui n'était alors en vigueur que jusqu'au 23 mai, a été officialisée hier au journal officiel. En résumé, d'ici la fin de l'état d'urgence sanitaire, le prix maximal d'un masque chirurgical - en papier, à usage unique, avec trois plis - est toujours fixé à 95 centimes au détail (80 centimes en gros). Si les pharmacies se sont calquées sur ce barème, les grandes surfaces ont, elles, pratiqué un prix plus bas, aux alentours de 50-60 centimes (produit d'appel). Attention, le prix des masques « grand public » - en tissu et réutilisables - n'est pas concerné par ce plafonnement. Ce nouveau modèle de masques est porté par un grand nombre de Français.

SÉANCE DU VENDREDI 22 MAI 2020

BOURSE

RETROUVEZ TOUS LES JOURS les cours de la bourse du www.leparisien.fr

CAC 40

4 444,56 POINTS -0,02%

CHANGES dern.€ préc.€

États-Unis USD 0,9179 0,9128

PÉTROLE

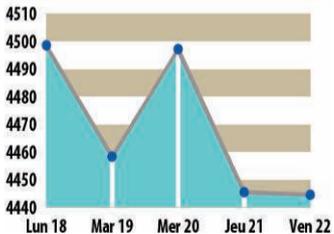
Baril de Brent (163,66L) 34,62 € -3,70%

OR Lingot 1kg 1726,60 \$

Napoléon 314,90 €

VALEUR DU MOMENT Française des Jeux 27,99 +4,05 +17,48

Libellé	dem.	% Var.	% an
Accor	21,32	-0,51	-48,93
ADP	79,15	-0,25	-55,05
Airbus Group	54,04	-1,12	-58,58
Air France - KLM	3,60	-2,62	-63,68
Air Liquide	117,35	+1,12	-7,01
Akka Technologies	22,45	-2,39	-65,13
ALD	9,55	+4,26	-31,00
Alstom	39,26	+2,91	-7,03
Alten	69,80	-0,29	-37,96
Amundi	61,80	0,00	-11,58
Aperam	22,57	-1,70	-20,83
Arcelor Mittal SA	8,22	-1,56	-47,48
Arkema	73,22	+0,66	-22,68
Atos	64,88	+2,46	-12,70
AXA	15,33	-0,76	-38,95
Bic	44,96	+2,32	-27,48
BioMerieux	133,60	+2,69	+68,37
BNP Paribas	28,38	+0,32	-46,29
Bolloré	2,51	+1,05	-35,42
Bouygues	25,80	+2,75	-31,89
Bureau Veritas	18,41	+0,05	-20,85
Cap Gemini	86,40	+2,39	-20,66
Carrefour	13,21	+3,08	-11,67
Casino Guichard	32,31	+2,47	-22,52



DANS LE MONDE

Francofort DAX	11 073,87 points	↑	+0,07%
New-York Dow Jones	24 408,42 points	↓	-0,27%
Londres Footsie	5 993,28 points	↓	-0,37%
Tokyo NIKKEI	20 388,16 points	↓	-0,80%

VALEURS À SUIVRE

Kering (-2,39 % à 422,90 €)
Kering est touché par les menaces de Pékin envers l'ancienne colonie britannique, car celle-ci est essentielle à son activité en Asie. Les marchés manifestent leurs craintes de résurgence d'émeutes telles que celles vécues l'hiver dernier.

TechnipFMC (-1,75 % à 6,412 €)

TechnipFMC annonce son entrée dans un programme européen d'effets de commerce de 600 millions de livres sterling, dans le cadre de la facilité de financement d'entreprise Covid de la Banque d'Angleterre, comme source supplémentaire de liquidités.

Libellé	dem.	% Var.	% an	Libellé	dem.	% Var.	% an	Libellé	dem.	% Var.	% an	Libellé	dem.	% Var.	% an
CGG	0,95	-4,71	-67,14	Française des Jeux	27,99	+4,05	+17,48	Natixis	1,90	+3,88	-51,95	Soitec	88,75	-0,67	-5,28
CNP Assurances	8,98	+2,34	-49,35	Gecina	103,50	0,00	-35,15	Neopost	11,95	+4,37	-44,62	Solvay	65,50	-0,43	-36,59
Coface	4,64	-0,86	-57,75	Genfit	4,94	+0,65	-72,01	Nexans	36,38	+2,65	-16,35	Sopra Steria Group	99,40	+3,11	-30,73
Covivio	49,74	+1,30	-50,85	Getlink	11,42	-0,61	-26,37	Nexity	28,34	+2,02	-36,71	SPIE	13,20	+1,30	-27,31
Credit Agricole	6,89	+0,58	-46,68	GTT	64,70	-0,23	-24,24	Orange	10,28	-0,19	-21,65	Stmicroelectronics	21,95	+0,23	-8,43
Danone	61,18	-0,13	-17,21	Hermès Intern.	697,80	+0,98	+4,74	Orpea	101,85	+0,74	-10,89	Suez	9,41	-1,38	-30,20
Dassault Aviation	698,50	+0,36	-40,30	Icade	59,90	-2,04	-38,28	Pernod Ricard	132,95	-0,82	-16,59	Tarkett	8,74	-3,43	-39,34
Dassault Systèmes	142,40	+2,01	-2,83	Iliad	152,50	+2,56	+31,98	Peugeot	11,53	+1,19	-45,89	TechnipFMC	6,41	-1,75	-66,09
DBV Technologies	8,26	+0,36	-57,95	Imerys	28,54	-0,90	-24,26	Plastic Omnium	17,32	-0,74	-30,44	Teleperformance	225,60	+2,13	+3,77
Edenred	35,60	+1,51	-22,78	Ingenico Group	122,30	+2,34	+26,34	Publicis Groupe SA	24,61	+1,36	-39,02	TF1	4,36	+0,41	-41,08
EDF	7,45	+0,51	-25,00	Ipsen	69,15	+0,73	-12,47	Renault	17,20	-2,86	-59,22	Thales	62,00	-2,55	-32,99
Eiffage	76,10	-0,70	-25,39	Jpsos	17,88	-1,71	-38,24	Rexel	8,55	+2,86	-27,82	Total	32,67	-0,31	-33,60
Elior Group	4,89	-1,21	-62,70	JC Decaux SA	17,07	-2,18	-37,88	Rubis	42,18	+0,81	-22,96	Trigano	69,35	+2,44	-26,30
Elis	9,93	+1,59	-46,32	Kering (Ex PPR)	422,90	-2,39	-27,73	Rémy Cointreau	101,80	-0,10	-7,03	Ubisoft Entert	70,30	+1,30	+14,16
Engie	9,82	-0,89	-31,79	Klepierre	13,97	+2,38	-58,74	Safran	75,68	-2,12	-45,02	Unibail-Rodamco Westfield	41,30	-0,53	-70,64
Eramet	28,00	-3,31	-38,92	Korian	30,80	0,00	-26,53	Saint Gobain	26,81	-2,84	-26,55	Valéo	18,52	-1,70	-41,05
EssilorLuxottica	110,40	-0,94	-18,71	L'Oreal	248,10	-0,08	-6,02	Sanofi	86,86	+0,15	-3,08	Vallourec	0,81	-1,99	-71,21
Eurazeo	42,22	+1,59	-30,79	Lagardère S.C.A.	11,21	-1,67	-42,31	Sartorius Sted Bio	239,60	+1,01	+62,22	Veolia Environ.	18,12	-0,49	-23,58
Eurofins Scientif.	576,40	+1,80	+16,63	Legrand	59,04	+3,04	-18,72	Schneider Electric	84,30	+2,28	-7,87	Verallia	23,90	-0,42	-21,02
Euronext	84,40	+0,78	+16,17	LVMH	355,30	-1,26	+14,22	Scor Reg	23,48	+2,62	-37,25	Vinci	76,84	-1,08	-22,38
Europcar	1,38	+1,39	-68,09	M6-Metropole TV	8,89	+0,11	-47,02	Seb	109,40	-1,80	-17,37	Virbac	181,80	+0,11	-23,13
Eutelsat Comm.	9,01	+2,57	-37,83	Maison du Monde	8,80	0,00	-32,15	SES Global FDR	6,14	+0,92	-50,91	Vivendi	19,62	+2,56	-24,01
Faurecia	33,12	+1,63	-31,04	Merclials	6,14	+0,74	-50,24	Societe Generale	12,44	+0,29	-59,89	Wendel Invest.	78,55	+1,22	-33,71
Fnac Darty	25,40	-0,70	-51,89	Michelin	86,78	+1,02	-20,46	Sodexo	55,98	+0,14	-47,01	Worldline	64,68	+2,67	+2,42

DETTE 2380,1Mds€ C'est la dette aujourd'hui, soit 98,10 % du PIB